

<http://www.snetap-fsu.fr/ile-de-France-preavis-de-greve-a.html>



Île de France : préavis de grève à Brie Comte Robert

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 29 avril 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 25 avril 2014

Secrétariat Vie Syndicale

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels de l'[EPLEFPA](#) Bougainville (Brie Comte Robert), un préavis de grève pour le **mardi 20 mai 2014**.

A la rentrée 2012, le SNETAP-FSU avait déjà été amené à déposer un préavis de grève (cf. pièce-jointe), suite à des dysfonctionnements récurrents et un déficit de pilotage pédagogique chronique qui durait depuis 2010 sur le lycée de Bougainville. Après plusieurs inspections (IEA et [ISSI](#)) et devant la souffrance au travail générée au sein de cette communauté éducative, la proviseure adjointe avait été invitée à faire mobilité. Près de 2 ans plus tard, où en sommes-nous rendus ?

Après une période d'apaisement relatif et de retour à un fonctionnement pédagogique disons normalisé, force est de constater que d'autres signalements se sont accumulés en lien avec un relationnel de plus en plus compliqué avec le directeur de l'[EPL](#) et par suite avec le vécu dégradé de nombreux agents (voire la multiplication des saisines de la cellule de veille « stress et harcèlement » de la DRIAAF Île de France).

En conséquence, les Personnels se re-mobilisent afin d'obtenir et ce sans plus de délai une autre gouvernance à Bougainville, sur fond d'une situation qu'ils sont une très large majorité aujourd'hui à qualifier de catastrophique et cela au-delà du seul lycée...

- > Le dialogue social est complètement rompu. Les représentants du personnel et le SNETAP-FSU ont maintes fois dénoncé, dans les instances (CA - [CoHS](#) - [CTR](#) - CHSCTREA...), la situation dramatique de cet établissement. Les décisions sont trop souvent prises de façon autoritaire, sans consultation des personnels ou des élèves-étudiants concernés. Le choix de forme de communication du directeur est complètement inefficace, il privilégie l'oral à l'écrit, l'individuel au collectif.
- > Le directeur de l'EPLEFPA refuse, depuis octobre 2013, de rembourser les frais de déplacements des enseignants stagiaires ([ENFA](#), stages en établissements...) malgré l'intervention de la sous-direction dotation gestion des compétences de la [DGER](#) et les relances de l'autorité de tutelle régionale.
- > La gouvernance du directeur est génératrice de mal-être et de souffrance chez les personnels et les jeunes : agent non reconnu dans ses fonctions antérieures à son retour de congés formation, une [CPE](#) amputée de certaines de ses prérogatives... Quatre agents ont saisi la cellule régionale de veille et d'alerte.
La charge de travail des enseignants, notamment les professeurs principaux et coordinateurs, est croissante tout au long de l'année, à cause du non-suivi de dossiers par le directeur. L'équipe éducative déplore l'absence de considération, pour son travail.
- > Le projet d'établissement, élaboré par les personnels en 2011, n'a jamais été finalisé par le directeur. Il n'est pas applicable en l'état et quasi inexistant dans l'établissement, ce qui porte un préjudice certain à son bon

développement, en interne, comme vis-à-vis des partenaires et financeurs directs...

- > Le directeur de l'EPLEFPA a confisqué et détourné de leurs fonctions des salles d'activités ALESA ou de cours refusant toute concertation avec les usagers et l'association des parents d'élèves.
- > Les jeunes sont en perte de repères. Le directeur peut changer, arbitrairement, les règles de vie collective et les restituer deux semaines plus tard, sans justifications.

A ce stade, tant en regard du passif vécu par les personnels depuis 2010 (et nous mettons ici en copie à dessein Mme La Présidente du CHSCTM, l'instance ayant alors été directement saisie d'une situation déjà particulièrement dégradée), que de l'état des lieux actuel qui relève clairement de l'urgence à agir, pour le SNETAP-FSU, il est nécessaire que la DGER prenne la mesure de la situation délétère de l'EPLEFPA Bougainville.

Madame la Directrice Générale nous vous demandons de vous impliquer personnellement dans ce dossier, sachant qu'il en va de l'intérêt de l'établissement, de ses personnels comme de ses usagers, afin que vos services prennent cette fois les mesures que la situation impose (en matière de mobilité, voire de sanctions le cas échéant) et ce sans plus de délai. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour mémoire, préavis de grève du 4 sept 2012 :

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/depot_de_preavis_brie_04_-_09_-_12.doc "Word - 60.5 ko")



Préavis de grève Bougainville

Frédéric Chassagnette

Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copie : Mme La Présidente du CHSCTM